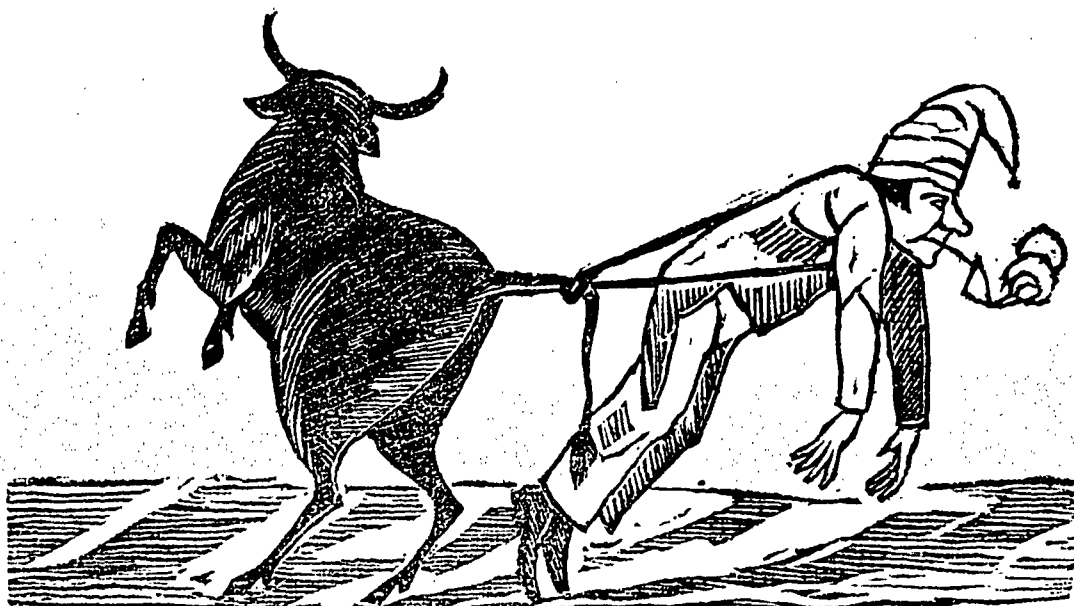


manière encore plus extravagante que ne l'on fait le maire Langevin et compagnie. Ainsi les éiecteurs du faubourg Saint

Jean sont avertis, par le présent, d'élire Louis Bilodeau. C'est un homme à grandes entreprises. Et s'il faut encore un

homme pour achever de dépenser le peu d'argent qui reste à la Corporation, Bilodeau is the man!!!



VOICI DE QUELLE MANIÈRE, LE PREMIER MINISTRE CARTIER, S'Y PREND POUR FAIRE AVANCER LE PAYS.

DIALOGUE.

—Vous recevez 'L'Observateur' ? Un papier infâme, impie, révolutionnaire !

—C'est étonnant que moi qui le lis depuis le premier numéro, je ne me sois pas aperçu que ce journal se déchaîne les mauvaises qualités que vous qui ne le lisez jamais, avez découvert !

—Je ne lis point ce méchant journal mais on m'a assuré qu'il était horrible !

—Et si je vous prouve qu'il ne contient que la vérité, il me semble que ma parole vaut bien celle de ceux qui vous ont trompé.

—C'est vrai, mais pourquoi attaque-t-il tous nos hommes publics ? Voyez-vous les autres journaux les attaquer ?

—D'abord la plupart des autres journaux sont vendus au ministère. Sur ces journaux vous ne lisez jamais ce que nos hommes publics font de mal ; mais les vols, les faux serments, les achats de conscience qui pour servir la politique n'en sont pas moins des crimes, sont toujours représentés sur ces journaux comme étant des œuvres saintes, des actions morales, des exploits héroïques ! Sur 'L'Observateur', tout est montré sous son vrai jour. Si les ministres font semblant de bien faire, ce journal l'annonce : en revanche, il dénonce tout le mal qui se commet.

—Ca se peut, mais pourquoi nomme-t-il les gens ?

—Si quand ils font bien, ils cachent leurs noms, trouveriez-vous cela juste ? Non. Eh ! bien, les hommes publics qui se rendent coupables de crimes politiques doivent être désignés par la presse et punis par le tribunal de l'opinion publique.

—Mais quel droit a le rédacteur de 'L'Observateur' de divulguer ce qu'il connaît de mal de nos hommes publics ?

—Il a le même droit que tous les citoyens possèdent. Il a le même droit que vous et moi avons.

—Mais je ne comprends pas pourquoi il fait la guerre à ceux qui spéculent avec l'argent public ? L'argent du gouvernement n'est pas le nôtre.

—Hélas ! pouvez-vous soutenir une pareille absurdité ! Avec quel argent sont donc payés le gouverneur, les ministres et tous les employés publics, sinon avec l'argent provenant des taxes que tous les citoyens paient indirectement sur tous les articles achetés ?

(A continuer.)

Depuis quelque temps on n'entendait plus parler du maire Langevin ni de l'avocat Casault, les deux messies qui doivent nous importer d'Angleterre le chemin de fer du nord. Aujourd'hui nous recevons de ces demi-dieux une lettre que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs.

C'est le maire Langevin l'un de nos amis les plus chers et les plus intimes qui parle :

Londres, rue du chemin de fer du Nord.
Mon cher monsieur,

En songeant à tous les dangers que les délégués allaient rencontrer, vous avez dû, depuis leur départ de Québec, verser bien des larmes. Mais quelque grande qu'ait été votre douleur à leur égard, elle n'égale point notre triomphe. Sachez que nous n'avons pu obtenir de capiteux,

parce que nous n'avons pas encore trouvé la demeure de notre capitaliste—Londres est si grand—mais nous avons, avec le secours du saint homme Taché et les lumières du fonctionnaire Barthe, résolu de retourner à Québec, le plutôt possible afin d'y préparer les esprits à nous pardonner de les avoir dupés. Comptant sur votre amitié pour nous, les délégués, nous vous prions de nous préparer un petit triomphe aux frais des citoyens. N'allez pas, faire trop de dépenses ; quatre ou cinq cents louis suffiront.

Tout à vous,

Hector L. Langevin,

Sauveur du chemin de fer du nord.

Vraie copie.

Les ministres courent à toutes jambes vers Toronto. Le but de leur voyage est encore inconnu. Quelque uns prétendent que les ministres Cartier et Belleau deviennent, sur leurs vieux jours, très économiques et que grâce à eux, on n'a pu encore s'entendre sur le choix des bâtisses ou l'on établira les divers départements publics.

Voici notre opinion sur quelques journaux du pays :

'La Minerve'—Vieille éponge avec laquelle le ministère lave la laine de ses 'montons.'

'L'Ordre'—Grolot attaché à un brandon de discorde.

'Le Courrier du Canada'—La sottise alliée à l'hypocrisie et au fanatisme.

'Le Journal de Québec'—Un nageur qui, ne sachant sur quel rivage il doit